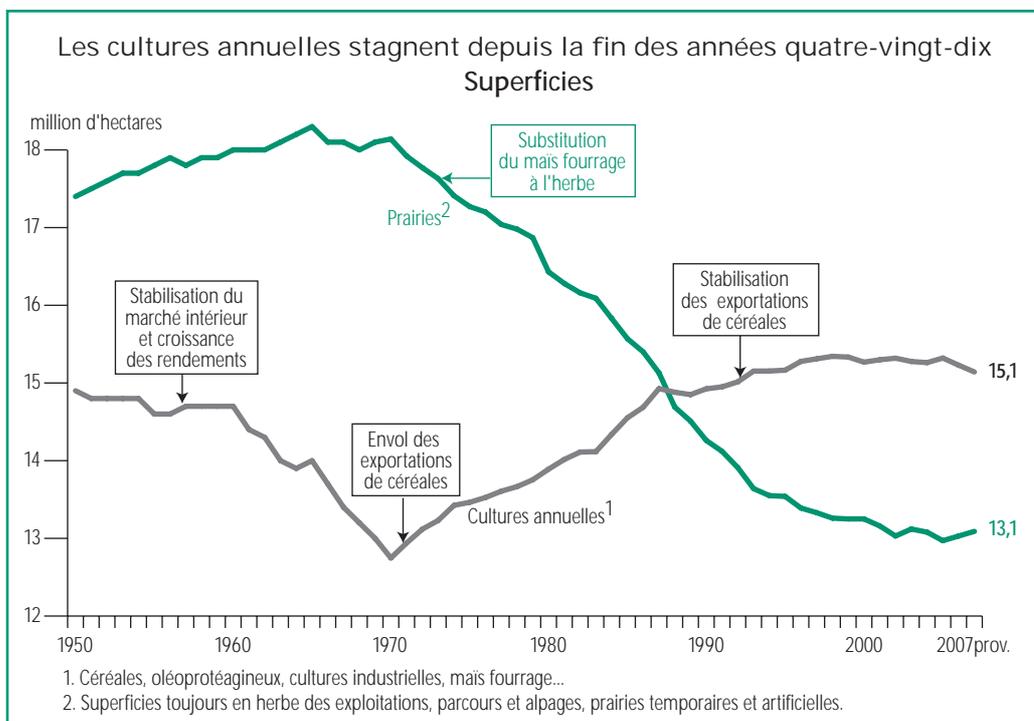


Les paysages agricoles se redessinent

Les superficies des cultures annuelles et des prairies se stabilisent depuis dix ans. Leurs alternances deviennent aussi moins fréquentes dans les parcelles. De grosses disparités régionales subsistent.

Des cultures annuelles qui ne s'étendent plus, des prairies qui résistent bien, et une artificialisation des sols qui se poursuit. Telles sont les grandes caractéristiques de l'évolution des paysages français sur les dix dernières années. Une évolution très progressive, qui n'est perceptible que sur la durée. Au sein de la sphère agricole, les échanges entre cultures annuelles et prairies diminuent. Avec le déclin des exploitations

associant cultures et élevages, la présence des prairies se réduit dans les zones de grandes cultures. Les besoins d'espace induits par l'intensification laitière, qui a longtemps remplacé l'herbe par le maïs fourrage, se tarissent. Notamment parce que le cheptel laitier ne cesse de diminuer. Les prairies retrouvent également de leur intérêt pour l'élevage bovin à viande qui développe son cheptel. Pendant ce temps, l'artificialisation des sols avance pour la construction, les voies de communication ou le loisir. Aux dépens des cultures annuelles comme des prairies, mais sans accélération sur les dernières années.



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Stabilisation

En 2007, les cultures annuelles couvrent 15,1 millions d'hectares. Soit à peu près leur niveau de la fin des années quatre-vingt-dix. Elles avaient préalablement connu une période de forte croissance. À compter de 1970, les superficies décollent. Malgré les gains de productivité, les 13 millions d'hectares ne suffisent plus pour répondre aux besoins de l'exportation. Et pour cause, puisque les quantités de blé tendre vendues à l'étranger passent de 4 millions de tonnes en 1970 à 18 millions en 1982. Malgré le plafonnement des

Pour en savoir plus...

■ « Les prairies alimentent les changements fonciers », *Agreste-Primeur*, n° 168, septembre 2005

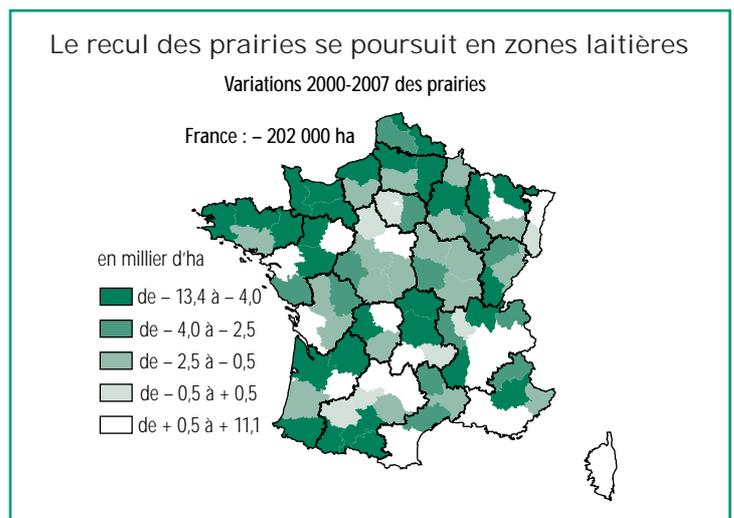
■ « Les logements en 2006 », *Insee Première*, n° 1202, juillet 2008

■ « Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest », *Insee Première*, n° 1028, juillet 2005

■ *Le grand atlas de la France rurale*, sous la direction d'André Brun, Jean-Marie Stéphan et Jean-Claude Bontron, Jean-Pierre de Monza, Paris, 1989

■ « Indicateur environnemental – C2-IAE1 Artificialisation des espaces agricoles », *Solagro*, mars 2008, disponible : www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/indicateur_agro_enviromental.pdf

> exportations en 1982, les superficies cultivées progressent encore dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Avec l'extension du maïs fourrage sur le début de la période. Et avec la réforme de la politique agricole commune de 1993 qui réintroduit massivement les céréales communautaires dans les rations animales. La stabilisation des cultures annuelles qui intervient vers l'année 2000 est loin d'être uniforme dans l'espace. De 2000 à 2007, elles cèdent du terrain dans presque tout le Sud : Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Autant de régions où la population augmente vite, ce qui entraîne une forte pression foncière. En sept années, les cultures annuelles perdent 13 000 hectares dans le Gers. Elles diminuent à peine moins vite en Lot-et-Garonne et en Haute-Garonne. Elles abandonnent 9 000 hectares dans la Drôme et les Bouches-du-Rhône. Au nord de la Loire, l'évolution est plus contrastée. Quelques-unes des meilleures terres à blé disparaissent dans le Bassin parisien : du Loiret à l'Île-de-France et plus à l'Ouest jusqu'à Rouen. Mais elles résistent bien dans des régions à faible expansion démographique comme la Picardie ou



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Champagne-Ardenne. Et elles continuent à progresser en Basse-Normandie comme en Bretagne.

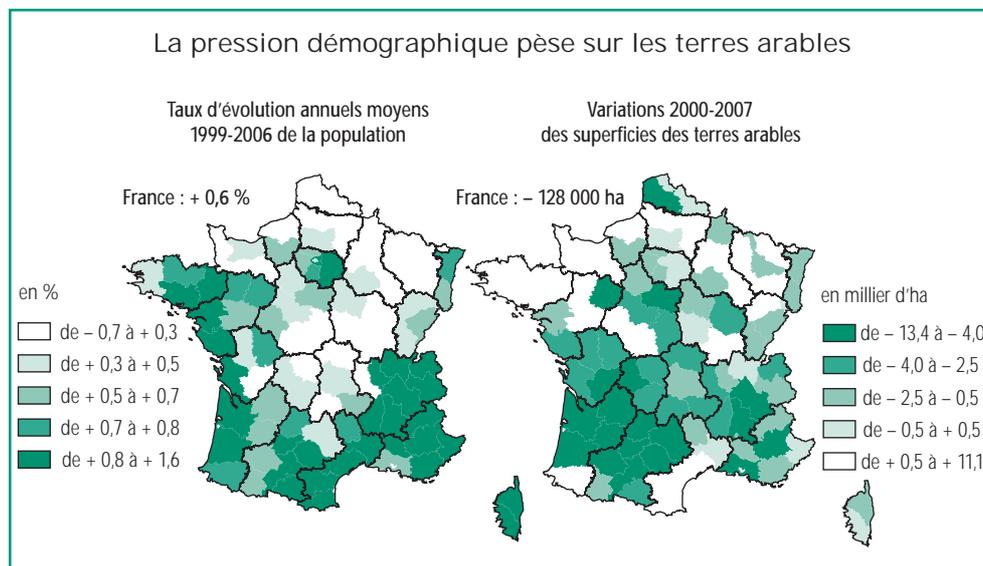
Moins de besoins pour le cheptel laitier

Les prairies couvrent en 2007 un peu plus de 13 millions d'hectares. Leur stabilisation intervenue depuis le début des années 2000 n'est pas plus homogène que celle des terres cultivées. L'herbe recule dans les bassins laitiers, perdant 20 000 hectares en Auvergne, 30 000 en Bretagne et 40 000 en Basse-Normandie de 2000 à 2007. Trois régions parmi les plus concernées par la réduction

du cheptel laitier. Mais les prairies se maintiennent dans les zones d'élevage à viande comme le Limousin. Les besoins du cheptel à viande constituent une première explication. Dépassant les 4 millions de vaches nourrices pour l'ensemble de la France en 2007, ce troupeau se maintient à un haut niveau. La politique agricole

Les prairies résistent dans les zones d'élevage à viande

commune y contribue en incitant à l'extensification. Par ses aides directes, qui diminuent quand le chargement à l'hectare progresse. Et par son « second pilier » qui prend de l'ampleur. Conséquence, malgré l'agrandissement des exploitations, on compte toujours moins d'une vache nourrice par hectare de prairie en 2007 dans les élevages spécialisés en viande. De 2000 à 2007, les prairies sont préservées dans des départements rhône-alpins ou du Sud-Ouest, notamment parce que les friches se développent moins vite. Les prairies s'étendent aussi dans quelques départements méditerranéens, qui se caractérisent par leurs herbages peu productifs pour l'élevage ovin.



Sources : Insee et Agreste - Statistique agricole annuelle

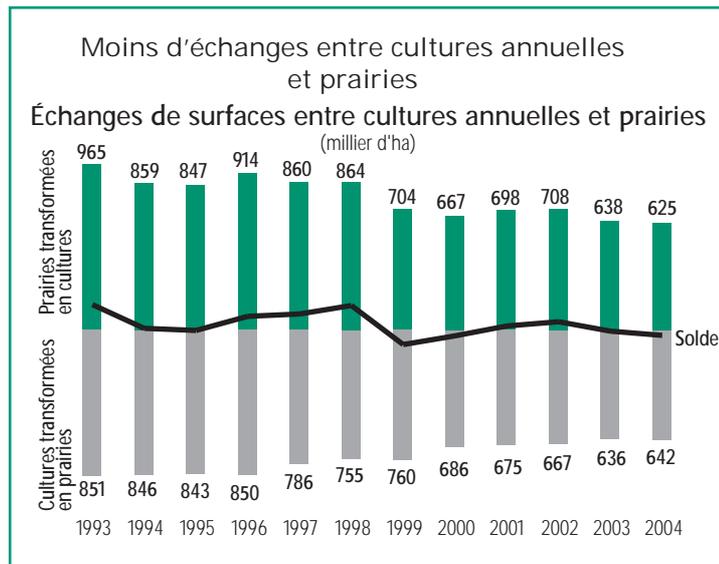
> Déficit avec les espaces artificialisés

Principales composantes des espaces agricoles, terres cultivées et prairies se caractérisent par l'importance de leurs échanges. Chaque année plusieurs centaines de milliers d'hectares de prairies sont retournées ou bien passent des cultures à l'herbe. Ces mouvements correspondent à une phase d'un assolement, qui voit par exemple se succéder une céréale, une prairie temporaire ou artificielle, puis une autre céréale. Ils concernent prioritairement le Grand Ouest, où cohabitent encore cultures et élevages. Ils sont rares en Île-de-France, où l'agriculture se réduit presque aux céréales, aux oléo-protéagineux et à quelques productions maraîchères. Avec la spécialisation des exploitations et la simplification des assolements, les mouvements entre terres et prairies ralentissent. Au début des années quatre-vingt-dix, au moins 800 000 hectares passaient chaque année des terres cultivées aux prairies ou effectuaient le chemin inverse. De 2000 à 2004¹, ces mouvements annuels portent sur 600 000 à 700 000 hectares. Les soldes des échanges étaient de plus traditionnellement favorables aux terres cultivées. Ils tendent désormais à s'équilibrer.

De l'espace pour les logements

Les mouvements entre les terres agricoles et les espaces artificialisés sont en comparaison réduits. De 20 000 à 30 000 hectares de terres cultivées cèdent chaque année la place à l'artificialisation. On en compte au moins autant pour les prairies. Certes, les agglomérations situées majoritairement en plaine, côtoient surtout des bassins céréaliers. Mais la valeur agronomique des terres les protège en partie de l'urbanisation.

1. On ne dispose pas de séries homogènes de 2004 à 2007.



Source : Agreste - Enquêtes sur l'utilisation du territoire 1992 à 2004

Ce qui déplace la pression urbaine plus loin des villes et contribue au mitage des paysages. L'expansion démographique,

Les nouvelles normes de confort absorbent de plus en plus d'espace

et ses corollaires que sont les demandes de logements et d'infrastructures, sont les principaux moteurs de l'artificialisation des sols. De plus, les

maisons individuelles se substituent à l'habitat collectif. Et les nouvelles normes de confort absorbent aussi de plus en plus d'espace. Non seulement l'habitat individuel s'agrandit, mais il accueille moins de personnes au fil des ans : en moyenne 2,3 individus par maison en 2006 contre 2,7 en 1984. L'habitat collectif est moins expansionniste dans les villes. Mais chaque appartement accueille moins d'habitants que précédemment. L'habitat s'étend aussi à l'extérieur. Dans le jardin ou la cour

et les sites Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

et de l'Insee : www.insee.fr

Les logements s'agrandissent						
indicateurs de taille des logements métropolitains selon le type d'habitat						
Année d'observation	1984	1988	1992	1996	2000	2006
Surface moyenne (m²)						
Individuel	96	100	102	105	108	111
Collectif	65	66	66	66	65	66
Part des maisons indiv. (%)	54,0	55,4	55,8	56,1	56,6	56,3
Année d'achèvement des logements de 2006	Avant 1948	1949-1974	1975-1999	Après 1999		
Logements individuels						
Avec cour ou jardin (%)	89	95	97	97		
Médiane de la surface des jardins (m ²)	469	510	700	720		
Logements collectifs						
Avec espaces extérieurs partagés (%)	30	43	44	41		
Avec locaux fermés (vélo, poussette) (%)	23	48	51	53		
Lecture : 89 % des maisons construites avant 1948 possèdent une cour ou un jardin.						

Source : Insee - Enquêtes logement

> pour la maison. Dans les espaces collectifs comme le local à vélo dans l'habitat collectif. Corollaire des nouvelles constructions, il faut aussi des routes et des constructions commerciales voire des équipements collectifs. Les migrations interrégionales contribuent également à la consommation d'espace. Comme on ne se déplace pas avec sa maison, les besoins en espace dans les régions d'accueil ne sont pas compensés dans les régions de départ. De 1999 à 2004, les soldes migratoires sont négatifs dans un grand quart Nord-Est. Ils sont au plus hauts en Aquitaine, Midi-Pyrénées et dans le Languedoc-Roussillon.

Concurrence

Autre aspect du mitage des espaces agricoles : la concurrence

sur le marché foncier avec les achats sans vocation agricole. Ces acquisitions ne sont pas toutes destinées au bâti. Une partie des terres sont laissées en l'état pour l'amélioration du cadre de vie. La concurrence est particulièrement intense dans le Sud-Est où les exploitants n'interviennent plus que minoritairement dans les transactions. En 2007, ils ne représentent que 16 % des surfaces vendues dans les Alpes-Maritimes, 25 % dans les Alpes-de-Haute-Provence ou 39 % dans le Var selon la Société de conseil pour l'aménagement foncier et rural (Scafr). Si les agriculteurs demeurent majoritaires dans les surfaces achetées en Aquitaine, leur part ne cesse de se réduire. Dans cette région comme dans le reste du territoire, les acquisitions sont payées d'autant plus

chères qu'elles ne sont pas destinées à un usage agricole. L'écart de prix est proche de 70 % en Dordogne, une zone recherchée notamment par la clientèle anglaise. Il est de un à quatre en 2007 dans les Alpes-Maritimes, un département où les transactions sont rares. L'explication tient à la localisation des achats, souvent effectués en zones périurbaines quand ils ne relèvent pas d'un exploitant. L'écart de prix provient aussi de ce que la question de la rentabilité économique d'un achat ne se pose pas en dehors d'une ferme.

Laurent Bisault
SSP

Méthodologie

■ La Statistique agricole annuelle est élaborée à partir de sources multiples, des enquêtes mais aussi des données administratives.

■ L'enquête Teruti s'intéresse à l'occupation du territoire métropolitain. Trois séries annuelles sont disponibles sur les périodes 1982-1990, 1992-2004 et 2005-2007. Elles correspondent aux trois échantillons successivement utilisés. Elles peuvent présenter quelques écarts avec les données de la Statistique annuelle. Une série 2005-2007 est issue de la nouvelle enquête dite « Teruti-Lucas ». Elle bénéficie d'une localisation plus précise permise par le « géoréférencement ». L'enquête utilise aussi les mêmes principes que l'enquête européenne *Land Use/Cover Area frame statistical Survey* (Lucas). Les données de Teruti-Lucas ne sont pas directement comparables aux anciennes données.

■ L'occupation du sol en chacun des points Teruti est décrite par une nomenclature détaillée en 81 postes. Ils ont été agrégés ici en cinq catégories : espaces boisés, terres arables, prairies, landes et friches, espaces artificialisés, et autres espaces. Les **espaces boisés** incluent les peupliers et les haies. Les **terres arables** accueillent les céréales, oléoprotéagineux, plantes industrielles, les fourrages hors prairies ainsi que les

jachères. Les **prairies** sont dites artificielles, quand elles sont composées d'au moins 80 % de légumineuses semées. Elles sont temporaires, quand elles sont semées depuis moins de six ans en graminées fourragères associées ou non à des légumineuses. Les autres prairies des exploitations agricoles sont qualifiées de « permanentes ». S'y ajoutent les alpages et les estives ainsi que les prés-vergers. Les **espaces artificialisés** comprennent les sols bâtis, non bâtis comme les routes et notamment les pelouses d'agrément. Les **autres espaces** sont constitués des roches, des zones humides et des vignes et des vergers.

■ L'enquête Logement 2006 de l'Insee s'appuie sur un échantillon répondant de 43 000 logements de France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Elle fait suite à une série d'enquêtes réalisées tous les quatre ou cinq ans et dont la première édition remonte à 1955. L'enquête Logement décrit les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages et les modalités d'occupation de leur résidence principale. Le champ de l'enquête est constitué des seuls logements ordinaires, à l'exclusion des logements collectifs tels que les foyers, internats ou casernes, et des habitations mobiles.

